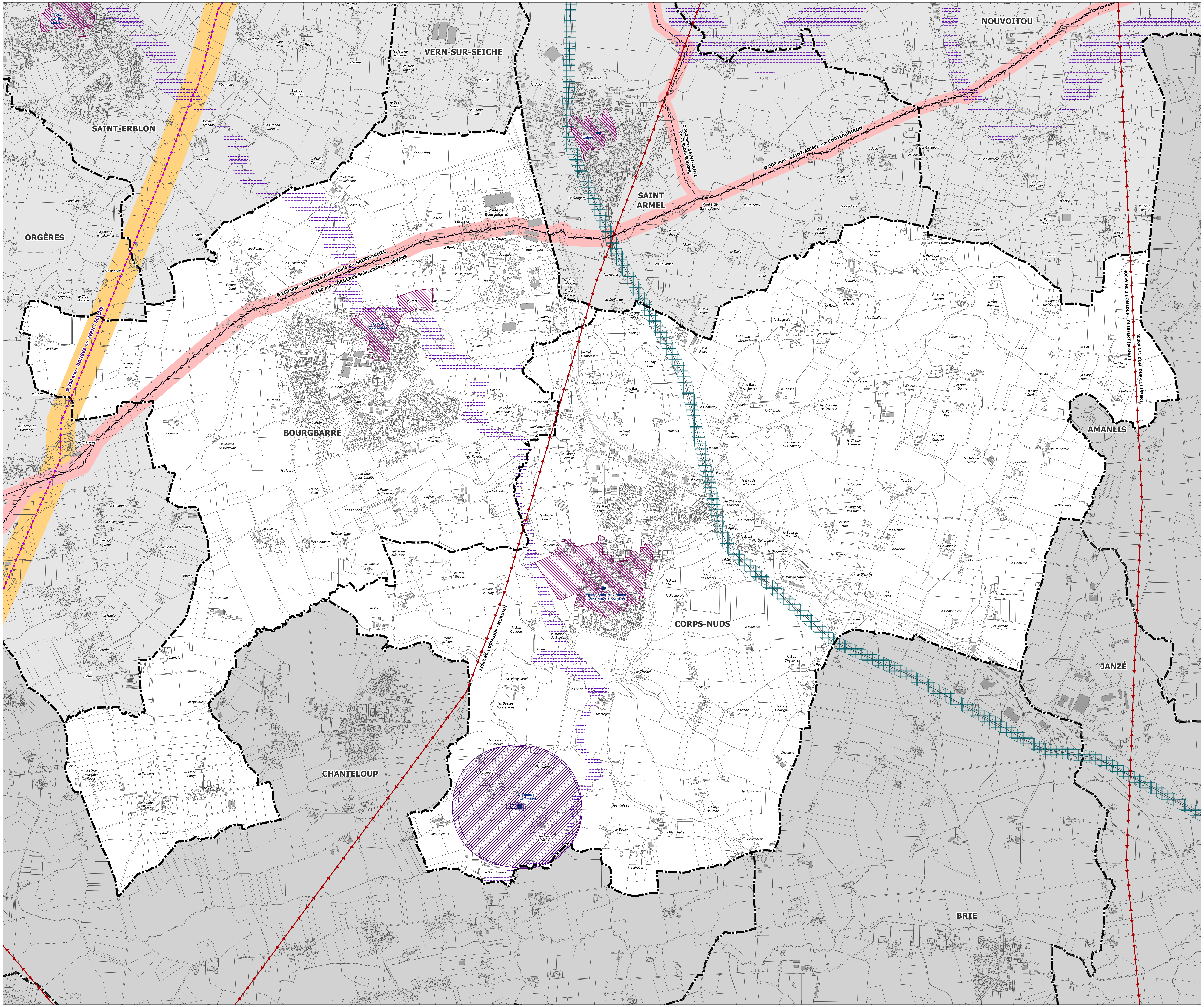
VERN-SUR-SEICHE
NOUVOITOU
SAINT-ERBLON
ORGÈRES
SAINT ARMEL
BOURGBARRÉ
AMANLIS
CORPS-NUDS
JANZÉ
CHANTELOUP
BRIE
Ø 300 mm - DONGES <> VERN / SEICHE
Ø 250 mm - ORGERES Belle Etoile <> SAINT-ARMEL
Ø 150 mm - ORGERES Belle Etoile <> JAVENE
Ø 200 mm - SAINT-ARMEL <> CHATEAUGIRON
Ø 200 mm - SAINT-ARMEL <> CESSON-SEVIGNE
400kV N0 2 DOMLOUP-LOUISFERT (poste F)
400kV N°1 DOMLOUP-LOUISFERT
225kV N0 1 DOMLOUP - MORIHAN
Poste de Bourgbarré
Poste de Saint-Armel

Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Rennes Métropole

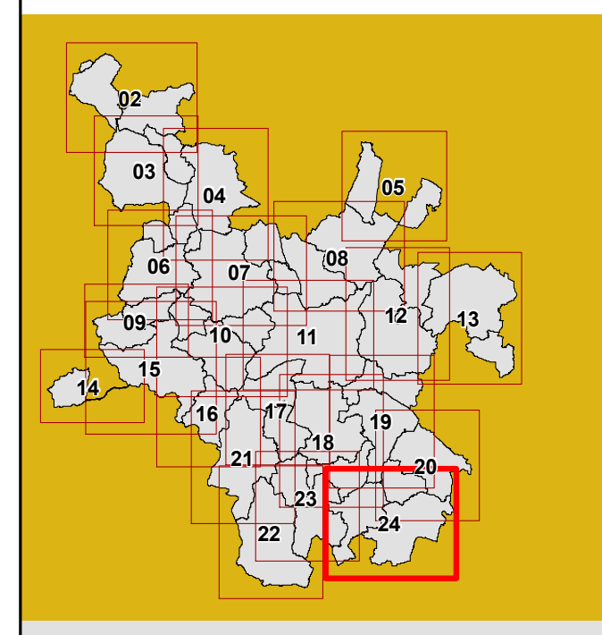

E - ANNEXES

E-1 Servitudes d'Utilité Publique

E-1-2 Patrimoine, ressources, équipements

Plan E-1-2.24

Bourgbarré / Corps-Nuds

Élaboration approuvée par délibération du Conseil de Rennes Métropole du 19/12/2019
Mise à jour n°8 par arrêté de la Présidente de Rennes Métropole du 18/12/2025

Échelle : 1 / 10 000
Décembre 2025

Rennes Métropole

Éléments de contexte

- Limite communale
- ▭ Parcelle et bâti cadastral

Servitudes sur les volets patrimoine, ressources et équipement

La légende indique systématiquement l'ensemble des informations identifiées sur la métropole (par simplification).
Toutes les communes ne sont pas pour autant dotées de toutes ces thématiques sur leur territoire.

Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR)

- 🟦 Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)
- 🟨 Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)

Servitudes relatives aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement (A5)

- ✦ Canalisation d'adduction d'eau potable

Servitude de protection des monuments historiques (AC1) et sites (AC2) inscrits et classés

- 🟪 Éléments bâtis et non bâtis protégés au titre des monuments historiques
- ▨ Périmètre de protection de 500 m
- 🟩 Périmètre des sites inscrits et classés
- ▧ Périmètre délimité des abords (PDA)

Servitudes de protection des captages d'alimentation en eau potable (AS1)

- 🟩 Périmètre de protection immédiat
- ✦ Périmètre de protection rapproché complémentaire
- ▤ Périmètre de protection rapproché sensible
- ● Périmètre de protection éloigné

Servitudes relatives à la maitrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport d'hydrocarbures (I1)

- ● Canalisation d'hydrocarbure et zone de danger

Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz (I3)

- ○ Canalisation de gaz et zone de danger
- ▩ Poste de gaz

Servitudes relatives à l'établissement des lignes électriques (I4)

- ◄► Réseau aérien
- ◄► Réseau souterrain
- ▩ Poste électrique

Servitudes relatives à la prévention des risques naturels (PM1) et technologiques (PM2 - PM3)

- ▤ Périmètre du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI-PM1)
- ♦ Périmètre autour d'une installation classée (ICPE-PM2)
- 🟨 Périmètre du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT-PM3)

Servitudes relatives aux voies ferrées (T1)

- ▦ Voies ferrées et protection du domaine public ferroviaire

Sources des données relatives aux SUP :
©Rennes Métropole (SPEU/UCUF), SPR : (AVAP), oct.2019, (PSMV), févr. 2024
A5 : ©Eau du Bassin Rennais, oct.2019
AC1 : ©DRAC Bretagne, ©Rennes Métropole (SPEU/UCUF), nov.2025
AC2 : ©DREAL Bretagne, oct.2019
AS1 : ©SMG35 (Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau potable de l'Ille-et-Vilaine), déc.2018
EL03 : ©Région Bretagne (en attente de récupération des données)
EL11 : ©DIRO (en attente de récupération des données)
I1 : ©Rennes Métropole (SPEU/UCUF), oct.2019 (en attente de données ©DDTM35)
I3 : ©GRT Gaz, 2017 - I4 : ©RTE, 2024
PM1 : ©DDTM35 ©Rennes Métropole (SPEU/UCUF), oct.2019 - PM3 : ©DDTM35 , 2016
PT3 : ©Orange (en attente de récupération des données) - T1 : ©SNCF Immobilier, nov. 2024

N

Sources : ©Rennes Métropole (SPEU/UCUF), déc.2025 ;
©DGFiP (cadastre), mars 2024 ;
©Rennes Métropole (SDTIG), (Référentiel Topographique très Grande Échelle de Rennes Métropole (RTGE)), mars 2024
Réalisation : ©Rennes Métropole (DAUH/SPEU), déc.2025
Logiciel SIG : ArcGis, 10.3.1
Système de référence : RGF93 CC48 (IGNF : LAMBCC48 - EPSG : 3948)

0 125 250 500 m